

Une autre vie s'invente ici

# Le lien

Paysage, urbanisme et architecture



Pnr des Vosges du Nord - ©Y-Meyer



Pnr des Millevaches - ©Les Globe Blogueurs



Pnr des Causses du Quercy - © Les Globe Blogueurs

## LETTRE D'INFORMATION PRINTEMPS-ÉTÉ 2026



# SOMMAIRE

<b>Edito</b> .....	2
<b>Agenda 2026</b> .....	3
<b>Publications : synthèse des webinaires</b> .....	4
Par Estelle Carlier, paysagiste conceptrice et docteure en sciences territoriales	
<b>Les fenêtres du paysage : outil de lecture du paysage</b> .....	6
Par Noémie Thomas, chargée de mission Plan de Paysage au Parc naturel régional des Vosges du Nord	
<b>La méthode paysage : levier local des transitions</b> .....	9
Par Le réseau des acteurs du paysage	
<b>Trames écologiques et planification</b> .....	12
Par Léa Juret, chargée de mission trames écologiques à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France	
<b>A lire !</b> .....	14
Par le Collectif Paysages de l'après-pétrole	
<b>Renforcer l'efficacité des politiques de l'habitat de l'ANAH par l'ingénierie des Parcs naturels régionaux</b> .....	15
Par Marie Lefevre, Architecte DE HMONP et doctorante en architecture au Laboratoire de recherche en architecture, Toulouse	
<b>Défi Familles à biodiversité positive et cadre de vie</b> .....	16
Par Lamia Echailler, chargée de mission Défi Familles à biodiversité positive	
<b>Portrait</b> .....	18
Par Lucile Hellec, suivi de l'étude urbanisme et biodiversité	
<b>Liens utiles</b> .....	19

# Edito : L'été arrive, le paysage nous remet dehors

L'été arrive, et avec lui cette invitation très simple à regarder autrement les paysages que nous habitons, traversons, visitons ou transformons. Ce nouveau numéro du Lien paysage, urbanisme et architecture arrive au bon moment : au moment où les chemins se fréquentent davantage, où les communes s'animent davantage, où les jardins, les forêts, les espaces publics, les rivières et les paysages du quotidien redeviennent pleinement des lieux vus, sentis, ressentis.

Cette attention au paysage prend aussi une résonance particulière dans l'actualité récente. L'objectif de zéro artificialisation nette a été, à plusieurs reprises, discuté, contesté ou remis en cause dans le débat parlementaire, notamment à l'occasion de la loi de simplification de la vie économique. Le Conseil constitutionnel a finalement censuré les dispositions d'assouplissement du ZAN, non pas en tranchant le débat de fond sur la sobriété foncière, mais parce qu'elles constituaient des cavaliers législatifs, sans lien suffisant avec le texte initial. Cette décision ne ferme donc pas le débat politique, mais elle rappelle que la transformation de nos modèles d'aménagement ne peut se résumer à des contournements successifs. Elle appelle au contraire du projet, de l'ingénierie, du dialogue territorial et une capacité collective à faire mieux avec le déjà-là. Cette question de l'ingénierie a d'ailleurs été au cœur du débat de la dernière commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie, s'appuyant surtout sur les pratiques des Parcs et la nécessité politique de garantir des moyens pour la mise en œuvre du projet de territoire.

Les articles réunis ici répondent précisément à cet enjeu. Ils montrent que le paysage n'est pas seulement un décor estival ou une carte postale. Il est une manière concrète de penser l'action publique, de relier les transitions écologiques aux usages, les politiques d'aménagement aux habitants, les documents d'urbanisme aux réalités du terrain. Les Plans de paysage, les trames écologiques, l'évolution qualitative des zones pavillonnaires ou encore les politiques de l'habitat montrent combien les Parcs naturels régionaux savent croiser les enjeux d'urbanisme, de biodiversité, d'architecture, d'ingénierie et de qualité du cadre de vie.

L'exemple des Fenêtres de paysage du Parc naturel régional des Vosges du Nord illustre particulièrement cette ambition. Ces microarchitectures installées le long des parcours ne cherchent pas seulement à cadrer une belle vue. Elles invitent à faire une pause, à écouter les lieux, à reconnaître la valeur des paysages discrets et quotidiens. À l'heure où l'été remet les habitants et les visiteurs sur les sentiers, elles rappellent que regarder un paysage, c'est déjà commencer à en prendre soin.

La « méthode paysage », portée par le réseau des acteurs du paysage, prolonge cette idée : le paysage est un outil politique, démocratique, économique et environnemental. Il permet de construire des visions partagées, de rendre les transitions plus lisibles, plus désirables, et surtout plus ancrées dans les territoires. C'est aussi le sens de l'enquête lancée sur les trames écologiques, qui vise à mieux comprendre comment les continuités du vivant se traduisent dans la planification, les projets d'aménagement et les démarches paysagères.

Ce numéro rappelle également que les transitions ne se décrètent pas uniquement depuis les dispositifs nationaux. L'article consacré à l'ANAH montre que les financements ont besoin d'ingénierie locale, d'accompagnement et de projet. Celui sur le Défi Familles à biodiversité positive souligne que les gestes du quotidien, jardiner autrement, réduire l'éclairage, favoriser les espèces locales, repenser ses pratiques, transforment eux aussi le cadre de vie, modestement mais réellement.

En ce début d'été, ce numéro invite donc à une attention renouvelée : regarder les paysages, non comme des images figées, mais comme des biens communs vivants. Les Parcs naturels régionaux y jouent un rôle essentiel : relier, accompagner, expérimenter, transmettre. Et rappeler, finalement, que le paysage est l'un des plus beaux chemins pour faire entrer les transitions dans la vie quotidienne.



**Philippe Gamen**

Président délégué de la FPNRF et président du Parc naturel régional du Massif des Bauges,

Président de la Commission Urbanisme, Paysage, Climat et Énergie de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

# Agenda 2026

## Les prochains webinaires du réseau aménagement du territoire 2026

Les thèmes des webinaires seront définis au fur et à mesure de l'année en fonction des échanges avec le Ministère, avec le réseau des Parcs et en prenant compte de l'actualité de l'aménagement du territoire.

### Agenda prévisionnel des webinaires Paysage 2026



Jeudi 25 juin 2026 de 14h00 à 16h30 : Le paysage commence dans l'assiette. [Lien d'inscription](#)



Jeudi 24 septembre 2026 de 14h00 à 16h30. [Lien d'inscription](#)



Jeudi 26 novembre 2026 de 14h00 à 16h30 : Lien entre paysage et tourisme : une association pour une meilleure attractivité des territoires. [Lien d'inscription](#)



Jeudi 17 décembre 2026 de 14h00 à 16h30. [Lien d'inscription](#)

### Agenda prévisionnel des webinaires Urbanisme 2026



Lundi 1er juin 2026 de 14h00 à 16h30 : Déploiement de l'éolien en aires protégées : mieux comprendre, encadrer et éviter les impacts. [Lien d'inscription](#)



Jeudi 29 octobre 2026 de 14h00 à 16h30. [Lien d'inscription](#)

## Évènement marquant à venir



Mardi 8 décembre 2026 de 9h30 à 17h : Journée Plan de paysage et biodiversité

# Publications : synthèse des webinaires

L'ensemble des synthèses des webinaires sont disponibles sur le site de la Fédération, à l'adresse suivante : [Compte-rendu des webinaires du réseau aménagement du territoire | Fédération des Parcs naturels régionaux](#). Chaque webinaire commence par une "chronique des Parcs" comportant les actualités juridiques (par maître Florian Ferjoux, Gossement avocats). Cette année, le réseau aménagement du territoire souhaite laisser en grande partie la parole aux Parcs dans une logique de partage d'expériences, de pratiques et de questionnements.

## Les Plans de paysage dans les Parcs naturels régionaux Synthèse du webinaire du 26 février 2026

Ce premier webinaire de l'année est centré sur l'outil Plan de paysage et son appropriation par les Parcs naturels régionaux. Il démarre par une chronique juridique de Maître Florian Ferjoux à propos de la loi de simplification du droit de l'urbanisme et du logement (26 novembre 2025), et plus particulièrement sur ce qu'elle implique en matière d'évolution des documents d'urbanisme et de densification urbaine. Le webinaire se poursuit par les résultats de l'étude sur la plus-value des Pnr dans la mise en oeuvre des Plans de paysage par Estelle Carlier, paysagiste conceptrice, et les actualités du Ministère sur ce sujet par Emilie Vouillemet de la Direction de l'urbanisme réglementaire et des paysages. Marion Doubre, du Pnr de la Haute Vallée de Chevreuse nous expose, dans cette continuité, la méthodologie des Plans de paysage et biodiversité qui couvrent l'ensemble du territoire de Parc. Alain Guglielmetti, de la DREAL Occitanie appuie l'enjeu de mise en réseau de ces outils Plans de paysage à l'échelle inter-régionale. La dernière intervention change de focale en se plaçant du point de vue d'un bureau d'étude avec le retour d'expérience de Charles Ronzani, paysagiste en charge du Plan de paysage et biodiversité dans le Pnr de Corse. Pour conclure, Jean Pierre Thibault, du collectif PAP, rappelle les questions majeures de la pérennité et de la mise en lien des acteurs au sein des Plans de paysages, ainsi que l'intérêt de parler de paysage en période électorale.

## Urbanisme et trames écologiques dans les Parcs naturels régionaux Synthèse du webinaire du 26 mars 2026

Ce webinaire est introduit par Emilie Vouillemet, sous directrice de l'urbanisme réglementaire et des paysages au Ministère de la transition écologique. Elle rappelle l'importance du croisement des enjeux d'urbanisme et de trames écologiques ainsi que l'existence d'outils pour le mettre en oeuvre. Floriane Goncalves et Lucile Hellec présentent ensuite leur mission au sein de la FPNRF. S'en suivent les chroniques juridiques et réglementaires. La première, par maître Florian Ferjoux, présente les récentes décisions de justice concernant les objectifs ZAN. La seconde, par Jean-Philippe Strebler, juriste, urbaniste qualifiée et MCF associé, discute des effets de la loi de simplification du droit de l'urbanisme et de la futur loi de simplification de la vie économique. En matière d'affichage publicitaire, elle rappelle de plus les règles de gestion des compétences de police administrative ainsi que les dispositions particulières prises pour les JO d'hiver 2030 dans les Alpes françaises. Éric Vincens, administrateur à la FFPPS présente ensuite la technique constructive de la pierre sèche et son inscription dans une dynamique d'ingénierie régénérative pour les territoires. Kathleen Monod, coordinatrice Aménagement du territoire et Fabien Paquier, chargé de mission TVB à l'OFB entrent au cœur du sujet en faisant le lien entre les trames écologiques, les politiques publiques qui leurs sont liées et leur intégration dans les documents d'urbanisme. Ils évoquent de plus le centre de ressource développé par l'OFB et le Ministère afin d'animer le réseau d'acteurs et de les appuyer techniquement. Dans cette continuité, Léa Juret, FPNRF, présente la mission "Mobilisation des Parcs (PNR et PN) en faveur des trames écologiques, dans le cadre de laquelle une enquête nationale va être menée.

Pour finir, différents Parcs ont témoigné de leurs expériences concernant la mise en œuvre opérationnelle des politiques concernant les TVB.

## Le traitement des zones pavillonnaires dans les parcs naturels régionaux, de l'évitement à l'adaptation au renouvellement urbain

### Synthèse du webinaire du 23 avril 2026

Ce webinaire traite des possibilités d'évolution qualitatives des zones pavillonnaires. Il est introduit par Fabien Doisne, du Bureau de la planification, de l'urbanisme et de la politique des paysages qui rappelle les grands enjeux de l'évolution des zones pavillonnaires ainsi que les outils mis en place à l'échelle nationale. Nicolas Sanaa, responsable aménagement et Philippe Moutet, responsable énergie climat et architecture à la FPNRF, contextualisent ensuite la problématique au sein des Parcs naturels régionaux. Les chroniques juridiques de maître Ferjoux, sur la réforme du contentieux en matière d'environnement, et du juriste et urbaniste Jean-Philippe Strebler, sur la signalisation des manifestations et des zones d'activités, terminent ce préambule. Florence Drouy et Colin Cauchois, Bureau des villes et territoires durables à la DGALN présentent ensuite le programme d'expérimentation national Bien lotis ! qui a pour objectif d'accompagner les collectivités lauréates dans de nouvelles formes de transformation de leurs zones pavillonnaire en mobilisant une approche systémique. Philippe Moutet, restitue l'enquête menée auprès des Parcs sur le traitement des zones pavillonnaires avant de laisser la parole aux territoires pour exposer leurs retours d'expériences. Adeline Blanc, du Parc naturel régional Gâtinais français, Michel Mattei, du Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine et Jérôme Damour, du Parc naturel régional Monts d'Ardèche présentent ainsi les solutions et les projets mis en place au sein de leurs territoires.

# Les fenêtres du paysage : outil de lecture du paysage

## De microarchitectures, pour transmettre le paysage des habitants auprès des touristes

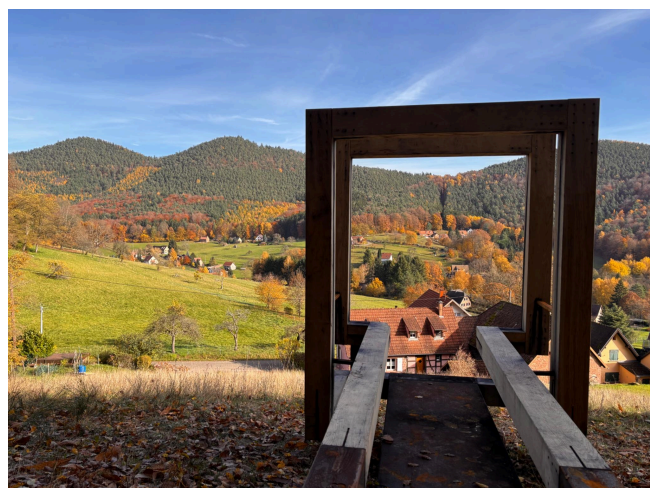
Par Noémie Thomas, chargée de mission Plan de Paysage au Parc naturel régional des Vosges du Nord

### Une action qui découle du Plan de Paysage de la Traversée du Massif des Vosges

En 2018, lorsque le PNR des Vosges du Nord initie sa candidature au Plan de Paysage, la volonté est de mener une réflexion sur les paysages emblématiques. Cette réflexion est rapidement élargie au paysage du quotidien et au paysage intime, en prenant comme ligne conductrice le sentier de Grande Randonnée GR53, premiers kilomètres de la Traversée du Massif des Vosges. Deux questions guident alors l'exercice : Comment la valorisation du paysage peut-elle permettre d'augmenter l'attractivité du territoire et du parcours de randonnée ? Comment le tourisme peut-il être un levier pour réfléchir au cadre de vie et au plaisir d'habiter les Vosges du Nord ?

Le diagnostic a mis en évidence un manque de lieux de pause pour les randonneurs ainsi qu'un besoin de rythmer un parcours parfois monotone. Les Vosges du Nord, territoire majoritairement forestier, offrent en effet peu de grandes vues ouvertes, en dehors des ruines de châteaux forts médiévaux et de quelques rochers émergents.

Dès le début de la concertation, il a été décidé que l'aménagement de sites pour valoriser le paysage serait la première action du Plan de Paysage, afin de donner l'élan nécessaire à la suite du projet.



## Mettre en récit la diversité des paysages : s'inspirer des lieux et des paroles d'habitants

Les Fenêtres de paysage ont été installées en deux temps : en 2020-2022 puis en 2023-2025. Pour cette mise en récit, nous avons imposé la présence d'un paysagiste concepteur dans le groupement afin de garantir la centralité du paysage. Le binôme Gabriel Milochau et Les Nouveaux Voisins a été retenu pour les deux cycles. Lors du premier cycle, le Parc a lancé un appel à manifestation des communes. Chacune proposait un site potentiel, ensuite visité avec le groupement. Des contre-propositions ont été formulées pour refléter la diversité des paysages ou pour des raisons de foncier. La concertation sur site permettait d'affiner les propositions, d'écouter l'histoire des lieux, la perception des habitants et d'inspirer les architectes.



Sur le second cycle, le Parc a ciblé des paysages susceptibles de compléter le récit existant. Le projet a été proposé aux communes, et certains sites ont été modifiés lors de la concertation sur le terrain, afin de mieux correspondre aux paysages que les habitants souhaitaient valoriser.

La traduction de l'idée en projet a d'abord été complexe : trouver des matériaux locaux, une échelle adaptée et une intervention juste, qui ne s'impose pas au paysage. Un vocabulaire commun a finalement émergé : poutres de chêne 20×20 cm, acier corten et possibilité d'interagir avec la structure. Un vocabulaire qui a été réutilisé lors du second cycle.

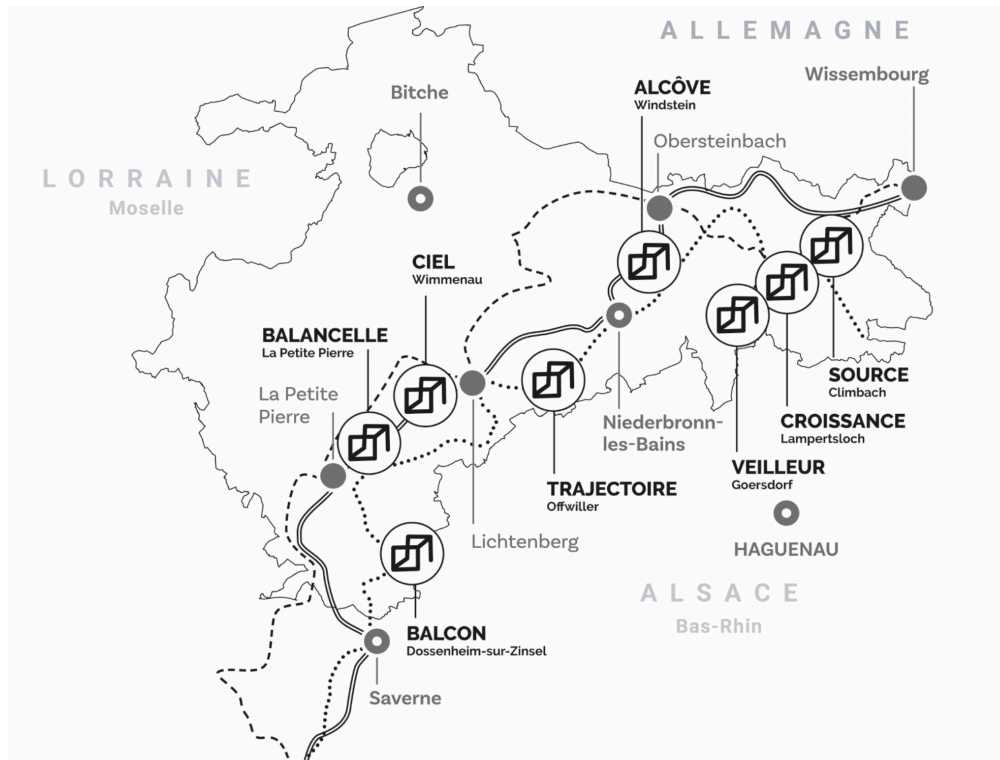
Il a parfois été difficile de faire comprendre que la Fenêtre de Paysage n'est pas un cadre ouvrant sur une vue spectaculaire à 180°, mais une invitation à observer un paysage, parfois, proche, à s'y immerger et à s'interroger.

### 8 Fenêtres de Paysage qui parlent du territoire

Aujourd'hui, huit Fenêtres de paysage ont été installées. Chacune raconte un pan d'histoire et met en valeur un paysage.

- **SOURCE**, à Climbach, joue avec le ruisseau et saute d'une berge à l'autre cadrant la ripisylve d'une part et d'autre part les deux clochers du village. L'ouverture d'une mare à la sortie de la fontaine vient compléter le projet et permet de retrouver le fil de l'eau.
- **CROISSANCE**, à Lampertsloch, s'élève au bord d'une ancienne parcelle d'épicéas scolytés qui a été coupée à blanc. La Fenêtre de paysage accompagne la régénération de cette cicatrice forestière qui va peu à peu refermer la vue.
- **VEILLEUR**, à Goersdorf, s'encastre sur une casemate de la ligne Maginot pour superposer l'histoire de la surveillance des chemins et celle actuelle de la veille sur la forêt qui nous entoure. A l'intérieur de la casemate, l'œuvre **SOLIDAGO**, de l'artiste François Génot est une ode aux reflets de la nature et au temps qui la laisse se réinstaller.
- **ALCÔVE**, à Windstein, fait écho aux anciennes fenêtres à coussièges du château du Nouveau Windstein qui domine le village, lieux où l'on s'asseyait pour lire, discuter et regarder le paysage.

- **TRAJECTOIRE**, à Offwiller, évoque le Schieweschlawe, tradition ancestrale de lancer de disque enflammé dans la forêt pour appeler le printemps. Cette Fenêtre située au milieu de la châtaigneraie typique du Piémont, permet d'observer les prairies qui bordent le village.
- **CIEL**, à Wimmenau, invite à contempler cette partie du paysage, offerte par la large clairière du village. Une respiration au cœur de la forêt.
- **BALANCELLE**, à La Petite Pierre, comme son nom l'indique, offre une pause bercée sur la ligne de crête des Vosges du Nord. Une invitation à découvrir cette vue incroyable méconnue.
- **BALCON**, à Dossenheim-sur-Zinsel, vous invite au spectacle du théâtre quotidien depuis le rocher du Forlekoepfle, qui domine le village et la plaine d'Alsace.



Si le projet visait initialement les touristes, il apparaît aujourd'hui que ces installations sont majoritairement utilisées par les habitants. Ils sont fiers que leur paysage quotidien ait été observé et valorisé, et certains ont intégré ces lieux à leurs balades hebdomadaires.

Certains détracteurs estiment le geste trop contemporain, ou jugent que seule une vaste vue mérite d'être cadrée, ou encore considèrent le coût trop élevé (environ 12 000 € par œuvre). Pourtant, les amener jusqu'à l'œuvre et les inviter à regarder autrement constitue déjà une réussite.

Dans un territoire où les paysages sont souvent discrets, les faire exister au regard est une première étape pour les préserver.

### Cofinancement :

*Les projets ont été co-financés par la Région Grand Est, le commissariat au Massif des Vosges, l'Union Européenne (FEDER) et les 8 communes.*

# La méthode paysage : levier local des transitions

Par Le réseau des acteurs du paysage

## Le paysage, un projet politique

Patrimoine vivant, le paysage est un cadre de vie, vecteur de bien-être social. Il ne se résume pas à une carte postale figée. Le Réseau des Acteurs du Paysage (RAP)\* invite les élus à faire du paysage une véritable politique locale, au service des transitions de leurs territoires. Fondé sur l'histoire et la géographie du lieu, le paysage relie, structure et inspire les projets de société. Il s'agit de penser et cultiver un paysage choisi, et non subi.

## La méthode paysage

La méthode paysage permet de concevoir et piloter des projets d'aménagement durable, au service du bien-vivre local et de la transition écologique. Elle s'appuie sur trois points clés, à la croisée des enjeux économiques, sociaux et environnementaux, pour guider les élus dans la transformation harmonieuse de leurs territoires :



© MAP-Paysages  
Emmanuelle Houssais



### Un atout économique

Le paysage, vecteur d'économies et de richesses, concerne tous les acteurs et tous les champs de l'aménagement. Facteur d'attractivité pour les entreprises, les salariés et les habitants, il constitue un socle essentiel de l'économie touristique. L'enjeu est de concilier développement économique et qualité des lieux en s'appuyant sur la singularité des territoires et le développement de filières locales.



### Un atout social

L'élui qui place le paysage au cœur des ambitions locales conduit les transitions territoriales de manière concertée et harmonieuse. Le paysage est un lien culturel et un facteur de cohésion. Il incarne le bien commun, favorise la santé, le partage et la participation citoyenne. Bien plus qu'un décor à planter, c'est une vision d'ensemble du territoire.



### Un atout environnemental

Le projet de paysage facilite les réponses aux défis environnementaux. Il propose une approche concrète pour préserver les ressources naturelles, favoriser la reconquête de la biodiversité et accompagner les adaptations climatiques. Avec le paysage, les élus disposent d'outils pour transformer, améliorer et dynamiser leurs territoires, en plaçant la transition écologique au cœur de chaque projet.



**LA RÉSILIENCE INONDATION**



La démarche paysagère au service de la gestion du risque d'inondation  
 Maître d'ouvrage : Agglopolys  
 Maître d'œuvre : Choremé (Gregory Morisseau)

**LA PARTICIPATION CITOYENNE**



Des plans paysage-patrimoine co-rédigés par les habitants  
 Maîtres d'ouvrage : Ville de Nantes et Nantes Métropole

**L'AGROÉCOLOGIE**



Projet local sur l'alimentation et la culture avec l'appui du PNR Périgord Limousin  
 Maître d'ouvrage : Commune de Saint-Pierre-de-Frugie

**LA RÉSILIENCE SUBMERSION**

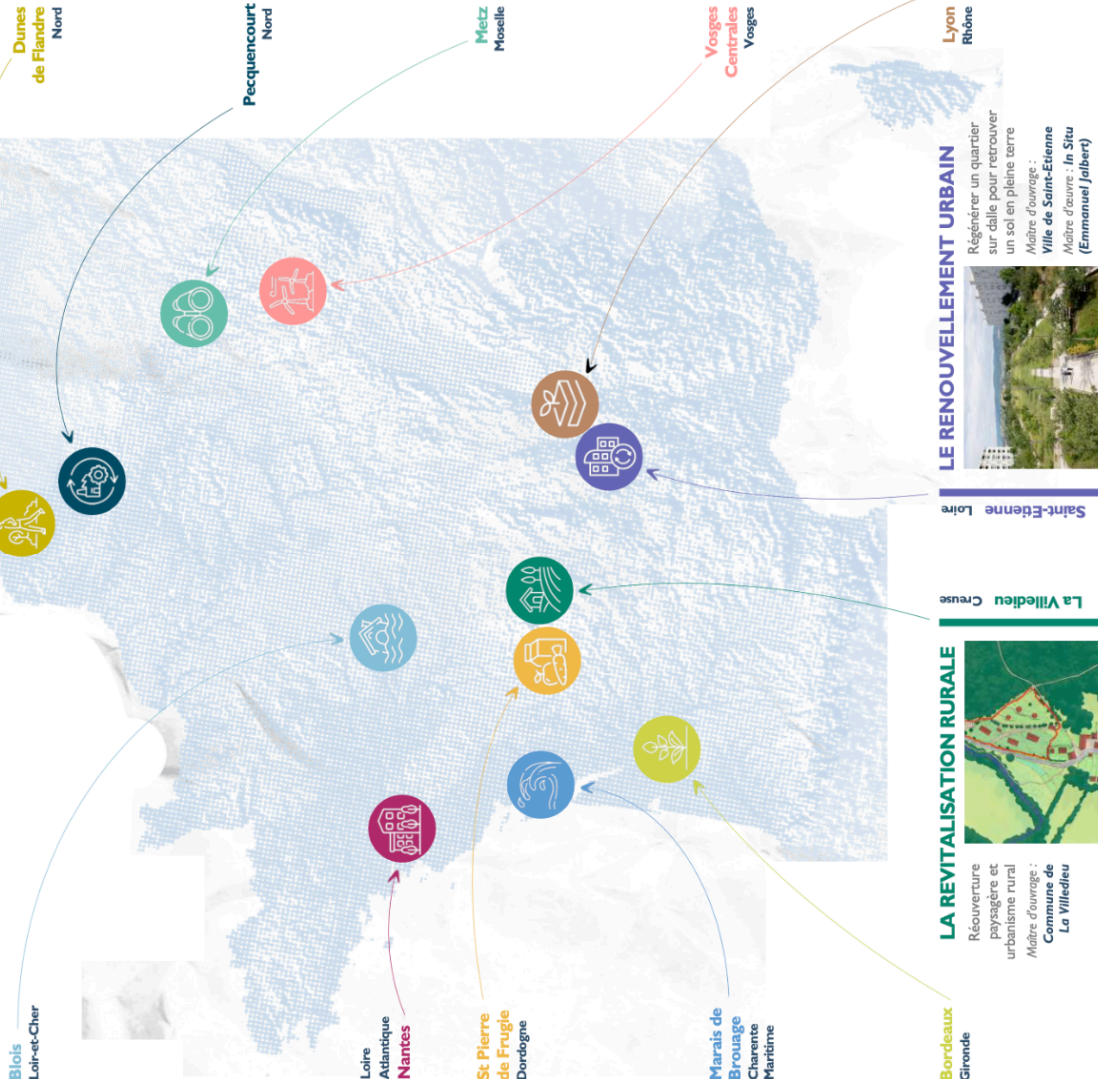


Cas d'école de gestion de des quartiers issus d'une montée des eaux dans un Projet Grand Site de France  
 Maîtres d'ouvrage : CA Rochefort Océan et CC bassin de Marennes

**LA VÉGÉTALISATION**



Une politique de végétalisation des quartiers issue d'une mission de conseil en paysage  
 Maître d'ouvrage : Ville de Bordeaux  
 Maître d'œuvre : Marion Vaconain comme "Paysagiste-conseil"



**LA MOBILITÉ DOUCE**



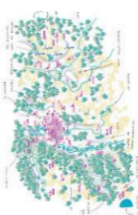
Stratégie paysagère et mobilités douces du Grand Site de France  
 Maître d'ouvrage : CU Dunkerque

**LA RECONVERSION INDUSTRIELLE**



Requalification des cités minières du site UNESCO  
 Maîtres d'ouvrage : Maisons et Cité / Commune de Pecquencourt  
 Maître d'œuvre : Savart-Paysage

**LA STRATÉGIE TERRITORIALE**



Plan de paysage du SCoT de l'Agglomération messine  
 Maître d'ouvrage : SCoTAM  
 Maître d'œuvre : Omnibus (Anne-Cécile Jacquot)

**LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE**



Stratégie énergétique et plan de paysage : vers des paysages à énergie positive  
 Maître d'ouvrage : SCoT des Vosges Centrales

**LES SOLS**



Améliorer la résilience du territoire via le lien entre sols et paysage  
 Maître d'ouvrage : SEPAL (SCoT)

Dunes de Flandre Nord

Pecquencourt Nord

Mez Moselle

Vosges Centrales Vosges

Lyon Rhône

Blois Loire-et-Cher

Loire Atlantique Nantes

St Pierre de Frugie Dordogne

Marais de Bourgneuf Charente Maritime

Bordeaux Gironde

Saint-Etienne Loire

La Villette Creuse

LE RENOUVELLEMENT URBAIN

Régénérer un quartier sur dalle pour retrouver un sol en pleine terre  
 Maître d'ouvrage : Ville de Saint-Etienne  
 Maître d'œuvre : In Situ (Emmanuel Jalbert)

LA REVITALISATION RURALE

Reouverture paysagère et urbanisme rural  
 Maître d'ouvrage : Commune de La Villette

# Les outils d'une politique locale par le paysage

## Compétences

Transformer de façon concrète et assurer un suivi du paysage



- ▶ Solliciter des missions d'accompagnement de **conseil** en paysage auprès de **professionnels qualifiés**, en particulier des paysagistes concepteurs pour analyser les singularités, fédérer les disciplines et animer les territoires.
- ▶ Positionner les **compétences** en paysage de façon transversale dans les services des collectivités.
- ▶ **Former** les élus et acteurs de l'aménagement à la méthode paysage.
- ▶ Solliciter à la fois les représentants de l'Etat et les différents organismes du **Réseau des acteurs du paysage** présents dans les territoires, par exemple les CAUE, les parcs naturels ou encore les agences d'urbanisme.
- ▶ S'appuyer sur le réseau des 6 **écoles** de paysage en France et leurs ateliers étudiants notamment :

*Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Lille*

*Ecole nationale supérieure de paysage de Versailles et de Marseille*

*Ecole de la nature et du paysage de Blois*

*Institut Agro Rennes-Angers*

*Ecole nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux*

## Instruments

Développer une connaissance partagée du paysage



- ▶ S'appuyer sur les atlas de paysage, les observatoires photographiques et organiser des balades paysagères.
- ▶ Multiplier et recourir aux outils tels que plans de paysage, études urbaines, plans-guides et projets d'aménagement fondés sur le paysage.
- ▶ Elaborer les stratégies territoriales par le paysage : stratégies de SCoT, Plans locaux d'urbanisme, Plans Climat Air Energie Territoriaux, Projets alimentaires territoriaux, Chartes forestières de territoire, ...

## Financements

La méthode paysagère soutenue par des financements publics



- ▶ Valoriser les lieux prestigieux et les territoires du quotidien, qui font de la France la première destination touristique mondiale.
- ▶ Mobiliser les différents accompagnements financiers de l'Etat et de ses opérateurs tels que les appels à projet Plan de paysage de l'Etat, de l'ADEME, de l'OFB et de l'ANCT.
- ▶ Solliciter l'aide financière des espaces naturels sensibles des Départements, ainsi que les Fonds Européens gérés par les Régions.

## Le Réseau des Acteurs du Paysage

Depuis 2022, cette alliance, regroupant 13 organisations nationales, promeut la transition écologique par le paysage et mobilise ses composantes autour d'appels, tribunes et plaidoyers pour faire évoluer les politiques publiques et initier des projets concrets. Elle favorise la coopération entre réseaux et acteurs nationaux pour renforcer l'action collective en faveur du paysage.

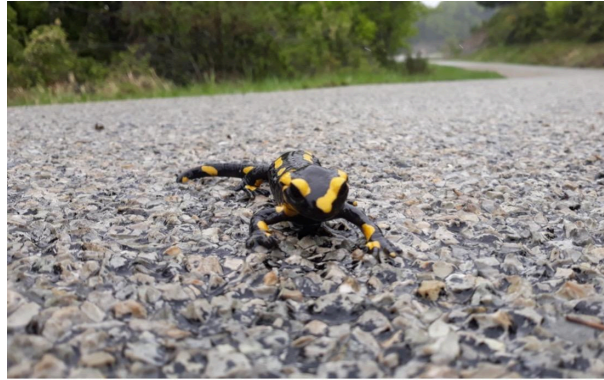


## Lancement d'une enquête au sein du réseau des Parcs

Par Léa Juret, chargée de mission trames écologiques à la Fédération des Parcs naturels régionaux de France



© F.Larey - PNR Forêt d'Orient



© L.Juret - FPNRF

Le terme de « trame » fait référence au concept scientifique de réseaux écologiques, qui a trouvé une traduction politique à travers la Trame verte et bleue (TVB), mise en place à la suite des accords du Grenelle de l'environnement (2007) et inscrite dans les lois Grenelle 1 (2009) et Grenelle 2 (2010).

Inscrite à la fois dans le Code de l'environnement<sup>1</sup> et dans le Code de l'urbanisme<sup>2</sup>, la TVB constitue un outil à l'interface entre préservation de la biodiversité et aménagement du territoire, à travers sa traduction dans les documents d'urbanisme.

Au-delà de son appellation, la TVB doit être entendue comme un cadre intégrateur des continuités écologiques, qui englobe l'ensemble des trames écologiques qui ont vu ou voient le jour dans les territoires : la trame noire, liée aux continuités écologiques nocturnes et à la pollution lumineuse ; la trame brune, associée à la faune du sol ; la trame blanche, en lien avec la pollution sonore ; la trame aérienne, qui concerne les espèces volantes ; la trame turquoise, qui constitue l'interface entre milieux terrestres et aquatiques ; la trame marine et littorale, ou encore la trame olfactive.

Les Parcs naturels régionaux (PNR) jouent un rôle clé dans la mise en œuvre de la TVB. En effet, ils doivent non seulement définir, dans leur charte, des objectifs visant à préserver ou restaurer les continuités écologiques à leur échelle, mais aussi veiller à ce que les documents d'urbanisme soient compatibles avec ces orientations. Par ailleurs, ils jouent un rôle d'accompagnement auprès des communes et des intercommunalités de leur territoire, chargées d'intégrer ces enjeux dans leurs propres documents d'urbanisme.

---

<sup>1</sup> Article L. 371-1 et suivants du Code de l'environnement

<sup>2</sup> Article L. 110 du Code de l'urbanisme

Des échanges avaient été engagés au sein du réseau en 2010 et avaient donné lieu à différents travaux, notamment l'étude réalisée en 2014 par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France : « [Trame verte et bleue et outils du Code de l'urbanisme – Réflexions et expériences des Parcs naturels régionaux](#) ». Dans un contexte d'évolution des pratiques et des outils, il apparaît aujourd'hui nécessaire de mettre à jour les connaissances et retours d'expérience du réseau.

Depuis octobre 2025, la FPNRF porte une mission dédiée aux trames écologiques, dans le cadre d'une convention de subvention pluriannuelle 2025-2028 avec l'Office français de la biodiversité, en lien avec le collectif des Parcs nationaux (PNx), dans une logique inter-réseaux d'aires protégées. L'objectif est de renforcer l'animation nationale du réseau des Parcs sur la mise en œuvre de la politique TVB dans les territoires des PNR et des PNx.

Dans ce cadre, la FPNRF lance une enquête nationale sur les actions des Parcs en faveur des trames écologiques, qui se décline en trois parties (TVB, trame noire, nouvelles trames émergentes) et vise à mieux comprendre les pratiques mises en œuvre dans les Parcs, les leviers et freins rencontrés, ainsi que les besoins en outils, méthodes et accompagnement.

L'objectif est de valoriser les actions des Parcs, de favoriser le partage et la capitalisation des expériences, et de contribuer à leur diffusion au-delà des territoires de Parcs, afin d'accompagner la montée en compétence du réseau.

Une partie spécifique de l'enquête explore les liens entre la TVB, la planification territoriale et les enjeux paysagers.

Elle vise notamment à mieux comprendre :

- comment elle se décline dans les outils et démarches paysagères ;
- comment elle est traduite dans les documents d'urbanisme ;
- comment elle est mobilisée dans les projets d'aménagement et discutée avec les acteurs du territoire.

Cette partie de l'enquête s'adresse en particulier aux chargé-e-s de mission aménagement, urbanisme, paysage, ainsi qu'aux chargé-e-s de mission biodiversité des PNR et des PNx.

Un système de filtrage permet d'orienter les répondants vers les parties correspondant à leur domaine de mission. Les réponses peuvent être renseignées de manière individuelle ou collective, selon l'organisation de chaque Parc.

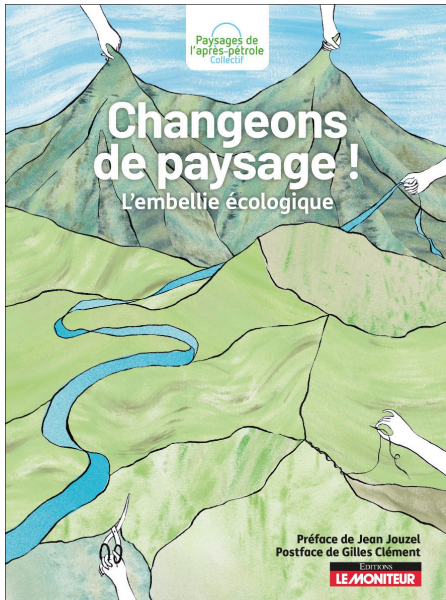
**Lien pour accéder à l'enquête :** [Enquête - Actions des Parcs en faveur des trames écologiques](#)

**Date limite de réponse :** 22 mai 2026

Un webinaire de restitution sera organisé à l'issue de l'enquête afin de partager les principaux résultats et de favoriser les échanges entre Parcs autour des pratiques, retours d'expérience et besoins identifiés.

## Changeons de paysage ! L'embellie écologique

Par le Collectif Paysages de l'après-pétrole



Le nouvel ouvrage du Collectif paysages de l'après-pétrole est sorti en septembre dernier aux Éditions du Moniteur, disponible en librairie. Il est le fruit de quatre années de réflexions collectives et rassemble plus de 40 contributeurs.

Son titre, « Changeons de paysage ! » est significatif d'une volonté de rupture avec un système socio-économique dont le paysage actuel est la résultante sensible : souvent chaotique, énergivore, et attentatoire à la biodiversité. Il ne s'agit plus ici d'analyser ou de critiquer mais d'engager la transformation concrète de nos espaces de vie, à toutes les échelles.

Son sous-titre « l'embellie écologique » indique que le résultat de cette bifurcation écologiquement nécessaire, sera gratifiant : le paysage de demain va « faire du bien » à la nature et prendre soin des humains notamment des plus démunis.

Et le contenu du livre montre qu'il ne s'agit pas là d'une utopie sympathique mais d'une réalité déjà présente, d'une démarche en cours en maints endroits.

Il témoigne de « territoires pionniers » de l'après-pétrole -références plus que modèles - déjà engagés dans cette transformation collective. La mise en œuvre de « motifs paysagers d'avenir », balisant des « itinéraires » prometteurs, de la cour d'école au sentier littoral et aux espaces forestiers, urbains et périurbains, sont les jalons de cette évolution indispensable qui va joindre l'utile et l'agréable.

Comme l'écrit Jean Jouzel dans sa préface, il s'agit dans ces pages « d'engager la société dans un modèle de fonctionnement moins coûteux pour la planète » qui sera « mieux partagé quand les citoyens en auront saisi les bénéfices, les séductions et la beauté ». Et comme le conclut Gilles Clément dans sa postface « les textes proposés dans cet ouvrage indiquent le sens dans lequel nous avons la possibilité de nous engager de façon concrète et acceptable par tous ».

Entrons donc, par le paysage, dans les voies nécessaires et belles de la bifurcation écologique.

Cela commence par la lecture de cet ouvrage...

# Renforcer l'efficacité des politiques de l'habitat de l'ANAH par l'ingénierie des Parcs naturels régionaux

Par Marie Lefevre, Architecte DE HMONP et doctorante en architecture au Laboratoire de recherche en architecture, Toulouse

La thèse de Marie Lefebvre consacrée à l'Agence nationale de l'habitat éclaire d'un jour particulier les difficultés concrètes rencontrées sur le terrain dans les opérations de réhabilitation du parc privé. Derrière l'affichage d'une politique publique ambitieuse, capable de mobiliser des moyens financiers importants, se dessine un décalage persistant entre l'intention et la mise en œuvre. Le premier point tient au temps : le rythme d'instruction des dossiers apparaît largement déconnecté du temps opérationnel des projets. Les délais, souvent longs et incertains, relèvent moins de dysfonctionnements ponctuels que d'une organisation structurelle marquée par la complexité des procédures et des exigences de contrôle élevées. Ce décalage fragilise les opérations, décourage certains porteurs de projets et peut, dans certains cas, compromettre leur réalisation.

Le second point renvoie à un déséquilibre plus profond entre financement et ingénierie. Si les crédits sont bien présents et massivement mobilisés, leur traduction en projets de qualité dépend fortement des capacités locales d'accompagnement. Dans de nombreux territoires, l'accès à une expertise architecturale ou à une maîtrise d'œuvre structurée reste limité. Il en résulte une situation paradoxale où les aides existent sans toujours rencontrer les conditions nécessaires à leur transformation en opérations cohérentes, rapides et qualitatives.

Dans ce contexte, les Parcs naturels régionaux apparaissent comme des acteurs capables de rééquilibrer cette équation. Par leur connaissance fine des territoires, leur capacité à articuler les enjeux de paysage, d'architecture et d'aménagement, ainsi que leur rôle d'animation, ils constituent une forme d'ingénierie territoriale de proximité souvent décisive. Là où les dispositifs nationaux peinent à s'adapter aux réalités locales, les Parcs peuvent jouer un rôle d'interface, facilitant la compréhension des dispositifs, accompagnant les porteurs de projets et contribuant à structurer une offre d'ingénierie adaptée.

Au-delà de cette fonction d'intermédiation, ils apportent une valeur ajoutée qualitative. En inscrivant les projets dans une lecture paysagère et culturelle du territoire, ils dépassent une approche strictement technique ou financière de la rénovation. Ils permettent ainsi de transformer une logique d'aide en véritable projet local, cohérent avec les ressources, les usages et l'identité des lieux. Cette capacité à relier financement, ingénierie et projet constitue un levier essentiel pour dépasser les inerties observées et redonner du sens comme de l'efficacité à l'action publique en matière d'habitat.

# Défi Familles à biodiversité positive et cadre de vie

## Reconnecter les habitants.es à leur cadre de vie

Par Lomia Echailler, chargée de mission Défi Familles à biodiversité positive

Le Défi Familles à biodiversité positive (DFBP), porté par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, s'inscrit dans une démarche concrète visant à reconnecter les habitants à leur cadre de vie en agissant sur leurs pratiques quotidiennes. Lancé au début des années 2020 et aujourd'hui déployé à plus grande échelle (dans et en dehors des PNR) dans le cadre du programme LIFE BIODIV'FRANCE (2024-2027), il accompagne des familles volontaires pendant plusieurs mois pour améliorer leur empreinte sur la biodiversité, à travers des gestes simples liés à l'alimentation, au jardin, à la mobilité, à l'éclairage, et bien d'autres thématiques encore. Au-delà de la sensibilisation, le Défi propose une approche ancrée dans le territoire et dans le quotidien, où chaque foyer devient un acteur du paysage qu'il habite. En mettant en évidence les liens entre pratiques individuelles et qualité des milieux, il permet de mieux comprendre comment nos choix influencent directement le cadre de vie, qu'il soit urbain, périurbain ou rural. Le DFBP répond ainsi à un double enjeu : freiner l'érosion de la biodiversité tout en redonnant aux habitants un pouvoir d'agir concret sur leur environnement proche, dans une dynamique collective et positive.

L'évolution des modes de vie (urbanisation, artificialisation, standardisation des pratiques) a contribué à une dégradation progressive de la biodiversité, mais aussi à une forme de banalisation des paysages et à une distanciation des habitants vis-à-vis de leur cadre de vie. Dans ce contexte, le Défi Familles constitue une opportunité concrète de réinterroger ce lien. En travaillant à l'échelle du foyer, il reconnecte les individus à leur environnement proche : jardin, quartier, espaces naturels de proximité. Il permet de comprendre que des gestes simples (laisser une zone en friche, réduire l'éclairage nocturne, favoriser des espèces locales dans son jardin) ont un impact direct sur la qualité paysagère et écologique.

Un des apports majeurs du Défi réside dans le changement de posture qu'il induit. Les participants ne sont plus seulement des usagers ou des consommateurs du cadre de vie, mais deviennent progressivement des contributeurs. Les retours d'expérience de ces 5 années d'expérimentation dans le réseau des PNR montrent que les familles s'approprient les enjeux en expérimentant chez elles : aménagements favorables à la biodiversité, évolution des pratiques alimentaires, réduction des pressions sur les milieux. Ces transformations, même modestes, participent à une amélioration du paysage à une échelle fine, mais cumulative. Ce basculement est essentiel dans un contexte de déclin du lien social et de sentiment d'impuissance face aux enjeux environnementaux. Le Défi recrée du collectif autour d'une cause partagée, en favorisant les échanges entre familles, la coopération et l'entraide.

Le Défi familles à biodiversité positive ne se limite pas à des changements individuels : il agit comme un catalyseur de dynamiques sociales. Les ateliers, visites et temps conviviaux permettent de tisser des liens entre habitants, souvent au sein d'un même territoire. Les retours d'expérience des animateurs.ices du dispositif montrent que ces interactions se

prolongent au-delà du dispositif : échanges de plants, organisation de projets communs (jardins partagés, animations locales), diffusion de pratiques auprès de l'entourage. Le paysage devient alors un support de dialogue et de coopération, et non plus seulement un objet d'observation. Dans certains cas, les familles deviennent, poussées sous l'impulsion des PNR, ambassadrices en faveur de la biodiversité, contribuant à essayer les pratiques et à renforcer une culture commune autour de la biodiversité et du cadre de vie.

Le Défi agit souvent comme un déclencheur, en rendant visibles les impacts des gestes quotidiens sur la biodiversité. Il facilite l'adoption de nouvelles pratiques, notamment lorsqu'elles sont concrètes, accessibles et directement applicables. Cependant, les retours d'expérience soulignent aussi plusieurs limites et difficultés :

- la pérennité des changements dans le temps, une fois la dynamique collective terminée ;
- les contraintes matérielles (manque d'espace, réglementation, contexte urbain) qui limitent certaines actions ;
- les arbitrages entre habitudes de consommation et nouvelles pratiques ;
- les inégalités d'implication au sein des foyers.

Ces éléments montrent que le changement de comportement est progressif et nécessite un accompagnement dans la durée. Le Défi ne transforme pas radicalement les pratiques à lui seul, mais il amorce une trajectoire d'évolution.

En définitive, le DFBP contribue à faire évoluer le regard porté sur le paysage : celui-ci n'est plus figé, mais en constante transformation, influencé par les choix individuels et collectifs. En réintroduisant la biodiversité dans les gestes du quotidien, il participe à une amélioration qualitative du cadre de vie, tout en renforçant le lien social et le sentiment d'appartenance à un territoire. S'il reste une « goutte d'eau », il n'en constitue pas moins un levier pertinent pour engager une transformation progressive, en articulant actions individuelles, dynamiques collectives et enjeux territoriaux.

Par Lucile Hellec, suivi de l'étude urbanisme et biodiversité



Bonjour tout le monde, je m'appelle Lucile, je suis arrivée à la Fédération fin avril. Je suis en stage pour un peu plus de trois mois, jusqu'au 7 août, avec Nicolas Sanaa pour réaliser une enquête.

Pendant ces trois mois, je souhaite rencontrer des interlocuteurs pour mener mon enquête qui porte sur l'impact de la prise en compte des enjeux d'urbanisme, de biodiversité et de paysage sur le développement économique dans les projets territoriaux dans les parcs. L'objectif est de constituer 5 monographies concentrées sur 5 parcs différents aux territoires et enjeux variés. Je vais me rendre sur le terrain pour en réaliser trois d'entre elles. À la fin de ce travail, je rassemblerai les résultats dans un rapport final et les présenterai lors d'un webinaire.

Je suis également présente en appui sur l'enquête sur les trames écologiques avec Léa J. En ce qui concerne mon cursus, je suis en deuxième année de Bachelor ACT qui signifie Apprendre à Conduire les Transitions. Cette formation post-bac est portée par l'Essec et l'Université de Cergy. L'objectif est de comprendre la systémie nécessaire pour faire face aux enjeux sociaux et environnementaux par la gestion de projet et l'approche par compétences. Ce cursus est très complet, j'ai pu étudier des sciences naturelles comme les enjeux autour de la biodiversité ou du dérèglement climatique mais aussi des sciences sociales comme le droit, les relations internationales ou la sociologie. Enfin des compétences plus pratiques par la gestion de projet avec par exemple un diagnostic de territoire sur les trames écologiques, une enquête sociologique sur L214 et GNSA ou l'accompagnement d'un jardin-école pour accueillir plus de citoyens...

Pour ce stage, je cherchais à en apprendre plus sur la conservation de la biodiversité et l'urbanisme donc je suis contente de pouvoir découvrir ces domaines avec cette enquête !

Information complémentaire et qui résonne bien avec la Fédération, je vis dans le Parc du Vexin français !

**Accéder aux synthèses des webinaires :**

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/visio-conference-du-reseau-amenagement-du-territoire>

**Accéder aux autres numéros du « Lien Paysage » :**

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/lien-paysage>

**S'inscrire à la newsletter de la Fédération des Parcs :**

<https://www.parcs-naturels-regionaux.fr/la-federation/newsletter>

**Chaîne YouTube #Inventer Demain :**

[https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc\\_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z](https://www.youtube.com/playlist?list=PLNc_1dg3gWHcDurnOpwEeiEAYZWWdIP4Z)

**Directeur de publication :**

Eric Brua, Directeur de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**Coordination :**

Nicolas Sanaa, aménagement du territoire, FPNRF

**Comité de rédaction :**

Estelle Carlier, paysagiste conceptrice

Fabien Hugault, enseignement supérieur et charte, FPNRF

Ophélie Peirin, marketing territorial, FPNRF

Bastien Galant, ateliers hors murs, FPNRF

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

27 rue des Petits Hôtels, 75010 PARIS

Tel. 01 44 90 86 20 - Fax. 01 45 22 70 78

info@parcs-naturels-regionaux.fr

POUR EN SAVOIR PLUS  
SUR LES PARCS NATURELS REGIONAUX,  
 [www.parcs-naturels-regionaux.fr](http://www.parcs-naturels-regionaux.fr)

 Rejoignez-nous  
sur les réseaux sociaux |  [fb.com/federationPNR](https://fb.com/federationPNR) |  [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

